Fiche d'Audit Terrain	**Contrôleur :** G GRIGAUT	**Structure :** PEFC NOUVELLE-AQUITAINE
Date et heure du contrôle : 29/11/2021-10h30	Lieu de rendez-vous : Cussac (87150)	

Porteur de Projet :	ASL FORET AGIR LIMOUSIN	Type de Projet :	■ Boisement ❒ Balivage (Conversion taillis=>futaie sur souches) ❒ Reconstitution
Nombre de propriétaires concernés :	2	Surface Totale du Projet Surface réellement boisée	3,98 ha
Type de vérification	■ Documentaire ■ Terrain	Méthode utilisée vérification terrain	Protocole d'audit v2-26/11/2021
Essence	❒ Châtaignier ❒ Robinier ❒ Charme ❒ Chêne Pédonculé ❒ Chêne Pubescent ❒ Chêne Sessile ❒ Chêne Vert ❒ Hêtre ❒Autre ■ Mélèze d'Europe ■ Pin Laricio de Corse		

Personne(s) présente(s) :
1. Nom, Prénom : MORAND Yves ..... ❒ Propriétaire ■ Représentant ❒ Gestionnaire ❒ Autre :
2. Nom, Prénom : NORMAND Marie-Claire. ..... ❒ Propriétaire ■ Représentant ❒ Gestionnaire ❒ Autre :
3. Nom, Prénom : CACOT Dominique..... ❒ Propriétaire ❒ Représentant ❒ Gestionnaire ■ Autre : CNPF
4. Nom, Prénom : NEQUIER Thierry..... ❒ Propriétaire ❒ Représentant ❒ Gestionnaire ■ Autre : CNPF
5. Nom, Prénom : FERNANDES Fernanda ..... ❒ Propriétaire ❒ Représentant ❒ Gestionnaire ■ Auditeur
6. Nom, Prénom : GRIGAUT Guillaume ..... ❒ Propriétaire ❒ Représentant ❒ Gestionnaire ■ Auditeur

Nom du projet : Projet CNPF C+for Périgord-Limousin (La Poste n°3)

Exigences applicables
-version des méthodes au moment de la labellisation du projet : Méthode CNPF, version 2 du 27/07/2020
-réglementation en vigueur, notamment MFR, au moment de la labellisation du projet
Protocole d'Audit : v2 du 29/11/2021
Dates du chantier : cf factures par parcelles
Communes : Cussac, Marval, Pensol, Saint-Mathieu (Haute-Vienne)
Description du projet : Boisements de terres vides (agricoles ou en cours d'embroussaillement) avec des essences de production
Classe de fertilité retenue : non concernée pour le mélèze car qu'une seule classe de fertilité moyenne, classe 2 pour le Pin Laricio de Corse
Densité de Plantation : 900 à 1024 plants/ha pour le Mélèze, 1000 plants/ha pour le Pin Laricio de Corse
Réductions d'émissions totales générables : 947 tCO_2 attendues
Indices des co-bénéfices attendus : socio-économique : 54%, Préservation des Sols : 100%, Biodiversité : 20 %, Eau : 0%

Rappel : tous les documents fournis par le porteur du projet sont confidentiels et ne feront l'objet d'aucune diffusion

Partie documentaire

Parcelles	Justificatifs présentés	Fourniture pièces		Commentaires	C	NC
		En audit	Après audit			
Commune : Cussac Référence Cadastrale : E 009 Surface à boiser : 0,4 ha Essence : Mélèze d'Europe Propriétaire : Yves Morand	❒ Attestation de réception des travaux par l'entreprise			Les attestations de réception de travaux ne sont pas nécessaires car nous avons reçu les factures, les photos et fait les constatations terrain	X	
	❒ Facture d'achat des plants ou des travaux de plantation	X			X	
	❒ Facture des travaux d'entretien ou des regarnis éventuels	X		Facture 5/04/2017 -Achat de Piquet -Traitement répulsif Gibier Trico -Regarni Acacia et Mélèze	X	
	❒ Photo du boisement	X		Avant/Après	X	
	❒ Certification Gestion Durable		X	Adhésion ASLGF à PEFC	X	
Commune : Cussac Référence Cadastrale : E 0183 Surface à boiser : 0,57 ha Essence : Mélèze d'Europe Propriétaire : Yves Morand	❒ Attestation de réception des travaux par l'entreprise			Les attestations de réception de travaux ne sont pas nécessaires car nous avons reçu les factures, les photos et fait les constatations terrain	X	
	❒ Facture d'achat des plants ou des travaux de plantation	X			X	
	❒ Facture des travaux d'entretien ou des regarnis éventuels	X		Facture 5/04/2017 -Achat de Piquet -Traitement répulsif Gibier Trico -Regarni Acacia et Mélèze	X	
	❒ Photo du boisement	X		Avant/Après	X	
	❒ Certification Gestion Durable		X	Adhésion ASLGF à PEFC	X	
Commune : Saint-Mathieu Référence Cadastrale : D 1286 Surface à boiser : 0,49 ha Essence Mélèze d'Europe Propriétaire : Yves Morand	❒ Attestation de réception des travaux par l'entreprise			Les attestations de réception de travaux ne sont pas nécessaires car nous avons reçu les factures, les photos et fait les constatations terrain	X	
	❒ Facture d'achat des plants ou des travaux de plantation	X			X	
	❒ Facture des travaux d'entretien ou des regarnis éventuels	X		Facture 5/04/2017 -Achat de Piquet -Traitement répulsif Gibier Trico -Regarni Acacia et Mélèze	X	
	❒ Photo du boisement	X		Avant/Après	X	
	❒ Certification Gestion Durable		X	Adhésion ASLGF à PEFC	X	
Commune : Pensol Référence Cadastrale : B 0326 Surface à boiser : 1,81 ha	❒ Attestation de réception des travaux par l'entreprise			Les attestations de réception de travaux ne sont pas nécessaires car nous avons reçu les factures, les photos et fait les constatations terrain	X	
	❒ Facture d'achat des plants ou des travaux de plantation	X		Facture mentionne parcelle 236 à corriger	X	

C : Conforme **NC :** Non-conforme

	Essence : Pin Laricio de Corse Propriétaire : Marie-Claire Normand	❒ Facture des travaux d'entretien ou des regarnis éventuels	X		Devis 7/11/2021 -broyage (en cours) Facture 31/03/2021 -Traitement répulsif Gibier Trico Facture 26/09/2017 -Dégagement manuel	X	
		❒ Photo du boisement	X		Avant/Après	X	
		❒ Certification Gestion Durable		X	Adhésion ASLGF à PEFC	X	
	Commune : Pensol Référence Cadastrale : B 0327 Surface à boiser : 0, 31 ha Essence : Pin Laricio de Corse Propriétaire : Marie-Claire Normand	❒ Attestation de réception des travaux par l'entreprise			Les attestations de réception de travaux ne sont pas nécessaires car nous avons reçu les factures, les photos et fait les constatations terrain	X	
		❒ Facture d'achat des plants ou des travaux de plantation	X			X	
		❒ Facture des travaux d'entretien ou des regarnis éventuels	X		Devis 7/11/2021 -broyage (en cours) Facture 31/03/2021 -Traitement répulsif Gibier Trico Facture 26/09/2017 -Dégagement manuel	X	
		❒ Photo du boisement	X		Avant/Après	X	
		❒ Certification Gestion Durable		X	Adhésion ASLGF à PEFC	X	
	Commune : Marval Référence Cadastrale : E 0146 Surface à boiser: 0, 4 ha Essence : Pin Laricio de Corse Propriétaire : Marie-Claire Normand	❒ Attestation de réception des travaux par l'entreprise			Les attestations de réception de travaux ne sont pas nécessaires car nous avons reçu les factures, les photos et fait les constatations terrain	X	
		❒ Facture d'achat des plants ou des travaux de plantation	X			X	
		❒ Facture des travaux d'entretien ou des regarnis éventuels	X		Devis 7/11/2021 -broyage (en cours) Facture 31/03/2021 -Traitement répulsif Gibier Trico Facture 26/09/2017 -Dégagement manuel	X	
		❒ Photo du boisement	X		Avant/Après	X	
		❒ Certification Gestion Durable		X	Adhésion ASLGF à PEFC	X	

C : Conforme **NC :** Non-conforme

Partie terrain

Calcul du nombre de plants vivants au bout de cinq saisons de végétation après l'opération de boisement

Date : 29/11/2021

Référence : surface du projet

Taille du projet : 3,98 ha

Comptage Statistique : 10%

Calcul du taux de plants vivants pour chaque ténement de boisement non contigu : Tv = 100*(Nombre de Plants vivants/(Nombre de Plants vivants+ Nombre de Plants morts))

Densité de plants vivants au bout de 5 ans : D5 = Tv*Densité initiale au moment de la plantation

Précisions : Nous avons opté pour un calcul de densité globale sur les 3 dernières parcelles qui étaient contiguës afin d'avoir un calcul de densité le plus représentatif.

Dans le même objectif, au regard de la faible taille des parcelles, nous avons décidé de calculer à minima sur 2 lignes par parcelle (dans certains cas, l'application du protocole ne rendait obligatoire que le calcul sur une seule ligne)

Objectifs du projet

- ■ 900 plants vivants/ha pour essences objectifs hors feuillus précieux, peupliers et noyers
- ❒ 800 plants vivants/ha pour les feuillus précieux (plants issus plantation et plants issus recru naturel
- ❒ 130 plants vivants/ha pour peupliers et noyers
- ❒ Densités différentes dans arrêtés régionaux : (*Nouvelle-Aquitaine : Peupliers installés en densité définitive : 160 plants/ha)*
- ❒ Greco de l'IGN Méditerranée et Corse
- ❒ Projet prévention risques naturels

C : Conforme **NC :** Non-conforme

Parcelles	Taux de Réussite	Densité de plants vivants/ha	Densité globale du projet	Conformité
Commune : Cussac Référence Cadastrale : E 009 Surface à boiser : 0,4 ha Essence : Mélèze d'Europe Densité initiale : 825 plants/ha Propriétaire : Yves Morand	79%	652	1010, 05 plants/ha	OUI
Commune : Cussac Référence Cadastrale : E 0183 Surface à boiser : 0,57 ha Essence : Mélèze d'Europe Densité initiale : 894 plants/ha Propriétaire : Yves Morand	83%	742		
Commune : Saint-Mathieu Référence Cadastrale : D 1286 Surface à boiser : 0,49 ha Essence Mélèze d'Europe Densité initiale : 1020 plants/ha Propriétaire : Yves Morand	94%	958,8		
Commune : Pensol Référence Cadastrale : B 0326 Surface à boiser : 1,81 ha Essence : Pin Laricio de Corse Densité initiale : 1250 plants/ha Propriétaire : Marie-Claire Normand	91%	1137, 5		
Commune : Pensol Référence Cadastrale : B 0327 Surface à boiser : 0, 31 ha Essence : Pin Laricio de Corse Densité initiale : 1250 plants/ha Propriétaire : Marie-Claire Normand				
Commune : Marval Référence Cadastrale : E 0146 Surface à boiser: 0, 4 ha Essence : Pin Laricio de Corse Densité initiale : 1250 plants/ha Propriétaire : Marie-Claire Normand				

Précisions de calcul : Les 3 dernières parcelles (total de 2,52 ha) ont fait l'objet d'un comptage groupé et donc d'un calcul de densité finale global car limitrophes
Densité constatée au bout des cinq saisons de végétation sur le projet : D5 = (0,4*652+0,57*742+0,49*958,8+2,52*1137, 5)/3,98 = 1010, 05 plants/ha
Densité conforme
■ Oui
❒ Non
Si Densité non conforme
Action du propriétaire pour y remédier ❒ OUI ❒ NON
Suite à aléa (dégât de gibier…) ❒ OUI ❒ NON

C : Conforme **NC :** Non-conforme

Vérification des co-bénéfices (Documentaire et le cas échéant Terrain)

Cobénéfices				
Socioéconomique	**Création de plus-value économique territoriale** Distance de la majorité des ETF ayant réalisé les travaux			
		Rayon de 50 km	Rayon 50-100km	Valeur du bonus
	SAS Valade-Delage	X		3/3
	Intégration par l'emploi Travaux réalisés par des entreprises de réinsertion professionnelle ou d'aide à l'emploi de personnes en situation de handicap			
		OUI	NON	0/5
			X	
	Filtration de l'air en zone urbaine Boisement localisé sur le territoire d'une métropole ou d'une Communauté Urbaine			
		OUI	NON	0/5
			X	
	Filtration de l'air en zone urbaine Boisement localisé sur le territoire d'une Communauté d'Agglomération			
		OUI	NON	
			X	0/2
	Certification Forestière			
		OUI	NON	
	Adhésion à une certification de gestion durable (PEFC/FSC)	X		5/5
	Regroupement de la Gestion Forestière Projet Collectif de regroupement de plusieurs propriétaires			
		OUI	NON	
	ASLGF (Liste des adhérents au moment des travaux fournie)	X		5/5
	Assurance Forestière Souscription d'une assurance (incendie, tempête..) qui couvre une partie du reboisement			
		OUI	NON	
	Souscription d'une assurance		X	0/1
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE SOCIO ECONOMIQUE				**13/26-50 %**
Préservation des Sols	**Préparation du Sol**			
		OUI	NON	
	En bandes	X		2/4
	Par Potets travaillés	X		4/4
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE PRESERVATION DES SOLS				**4/4-100%**

C : Conforme **NC :** Non-conforme

Biodiversité	**Introduction de biodiversité 1/2**			
		OUI	NON	
	Boisements avec mini 3 essences dont 2 autochtones sur 40% des plants=>Essences et % :		X	0/5
	Boisement en mélange de 2 essences dont mini 10% des essences autochtones=>Essences et % :		X	0/1
	Introduction de biodiversité 2/2			
		OUI	NON	
	Création de bordures feuillues linéaires (routes, chemins, limites de parcelles)		X	0/1
	Préservation de la biodiversité préexistante			
		OUI	NON	
	Maintien de bordures boisées présentes à proximité des parcelles à boiser	**X**		2/2
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE BIODIVERSITE				**2/8-25%**
Eau	**Prise en compte de milieux aquatiques ou humides 1/2**			
		OUI	**NON**	0/1
	Choix d'essences adaptées aux bordures de milieux aquatiques (ruisseaux, mares, étangs) et zones humides éventuellement présentes Essences et adéquation :		**X**	
	Prise en compte de milieux aquatiques ou humides 2/2			
		OUI	NON	
	Boisement résineux effectué à plus de 10m de la bordure du cours d'eau (Ruisseau a proximité)	**X**		1/1
	Amélioration de la qualité de l'eau			
		OUI	**NON**	
	Boisement en périmètre de protection rapproché (PPR) ou éloigné (PPE) de captage d'eau		**X**	0/5
	Amélioration de la biodiversité liée aux milieux humides			
		OUI	**NON**	
	Restauration de milieux humides (curage de mardelles, mares..) ou création ex nihilo d'une ripisylve feuillues		**X**	0/5
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE EAU				**1/12-8%**

C : Conforme **NC :** Non-conforme

Bilan de l'audit

Densité conforme au bout de 5 ans : ■ OUI ❒ NON

Valeur du rabais éventuel à appliquer si densité inférieure au minimum requis : aucun car densité supérieure au minimum requis

Recommandations en matière de valorisation des éco-bénéfices :

	Valeur inscrite au moment de la labellisation	Valeur contrôlée lors de l'audit et proposée par l'auditeur
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE SOCIO ECONOMIQUE	54%	50 %
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE PRESERVATION DES SOLS	0%	100%
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE BIODIVERSITE	25%	25%
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE EAU	0%	0%

Fait à Cussac pour la partie terrain…….le 29/11/2021
Fait à Bordeaux pour la partie documentaire ..... le 21/07/2022

Signature du contrôleur
M Guillaume GRIGAUT

C : Conforme **NC :** Non-conforme